

Transcription de l'interview d'Yves Mersch (Sanem, 24 août 2010) - Intégralité

Légende: Transcription de l'interview d'Yves Mersch, président de la Banque centrale du Luxembourg et membre du Conseil de gouvernance et du Conseil général de la Banque centrale européenne (BCE), réalisée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) le 24 août 2010 au château de Sanem. Conduit par Elena Danescu, chercheur au CVCE, l'entretien porte particulièrement sur les sujets suivants: la personnalité et l'œuvre de Pierre Werner, le plan Delors et l'Europe monétaire, la zone euro, le Pacte de Stabilité et de Croissance et la gouvernance économique après le Traité de Lisbonne et la BCE et les banquiers centraux dans la construction européenne.

Source: Interview d'Yves Mersch / YVES MERSCH, Elena Danescu, prise de vue : Alexandre Germain.- Luxembourg: CVCE [Prod.], 24.08.2010. CVCE, Sanem. - VIDEO (01:45:28, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/transcription_de_l_interview_d_yves_mersch_sanem_24_aout_2010_integralite-fr-a1c8d521-4f74-4aaa-be11-cd032b282doe.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Table des matières

I. Yves Mersch sur la personnalité et l'œuvre de Pierre Werner.....	1
II. Le plan Werner, le plan Delors et l'Europe monétaire.....	5
III. Le rôle du Luxembourg et de ses personnalités dans la construction européenne. Intérêts nationaux et intérêts communs en jeu.....	7
IV. La partenariat belgo-luxembourgeois dans l'Europe monétaire. Accords, tensions et oppositions	10
V. La Banque Centrale du Luxembourg, nouvelle création institutionnelle dans le cadre de l'UEM.....	12
VI. La BCL et la place financière internationale du Luxembourg.....	15
VII. La zone euro, le Pacte de Stabilité et de Croissance et la gouvernance économique après le Traité de Lisbonne.....	16
VIII. La BCE et les banquiers centraux dans la construction européenne.....	19

I. Yves Mersch sur la personnalité et l'œuvre de Pierre Werner

[**Elena Danescu**] En ce jour du 24 août 2010, nous avons le grand honneur d'accueillir au Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe Monsieur Yves Mersch, président de la Banque centrale du Luxembourg, qui nous fait l'honneur de répondre à notre invitation de s'exprimer dans le cadre du dossier de recherche consacré à Pierre Werner. Monsieur le président, bonjour.

[**Yves Mersch**] Bonjour, merci de l'invitation et merci de l'honneur que vous faites à ce quarantième anniversaire à la mémoire de Pierre Werner.

[**Elena Danescu**] Quand avez-vous rencontré Pierre Werner pour la première fois, et quel souvenir en gardez-vous?

[**Yves Mersch**] Je crois qu'il faut faire la distinction entre une rencontre passive et une rencontre active. Passivement, j'ai connu Pierre Werner pendant toute ma jeunesse comme étant l'homme politique qui gérait le pays pendant mon éveil à la question politique, c'est-à-dire dans les années soixante. Ensuite, quand je suis entré dans la fonction publique, Pierre Werner était dans l'opposition, et j'ai été envoyé de temps en temps au Parlement pour suivre les débats budgétaires. J'ai donc suivi Pierre Werner passivement pour trouver un homme d'une très grande prudence et modération, d'une très grande volonté de rassembler. Ce n'était pas un homme d'opposition né, qui aimait l'opposition pour l'opposition, mais c'était un homme de rassemblement. Ensuite, quand il est revenu au pouvoir, j'ai eu l'avantage de travailler pour lui. Et là, ma première rencontre avec lui a été une rencontre active, notamment dans la préparation des travaux, par exemple pour le Fonds monétaire international, auxquels il assistait et auxquels il attachait beaucoup d'importance en raison de son parcours personnel, puisque vous savez qu'il a passé lui-même un certain moment à la Banque mondiale, et qu'en tant que jeune homme, il avait participé à la négociation d'un prêt de la Banque mondiale pour la reconstruction de l'économie luxembourgeoise après la deuxième guerre mondiale, un des premiers prêts de cette banque mondiale à un pays dans l'Europe ravagée à l'époque.

Donc, il gardait un très grand intérêt pour le fonctionnement des instances de Bretton Woods, des autorités de Bretton Woods, et comme je revenais d'un séjour du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, au sein du ministère où je m'occupais principalement de ces institutions, ce qui me permettait de rencontrer Pierre Werner. J'ai trouvé un homme avec une très grande capacité d'écoute, un homme qui avait un savoir plus important que ce que l'on a l'habitude de trouver au niveau de la décision au niveau le plus élevé au sein des États. Donc il avait une connaissance du détail technique des dossiers. Et en même temps, il avait aussi la capacité de faire la part des choses, de mesurer ce qui était politiquement important, et ce qui devait être laissé au fonctionnaire pour trancher. Pour moi, c'était une éducation qui complémentait ce que j'appellerais l'éducation académique. C'est l'éducation des affaires des pays auxquels j'ai pu assister et trouver mon premier maître avec Pierre Werner.

[Elena Danescu] Vous évoquez votre entrée dans la fonction publique. Cette entrée se produit après vos études universitaires et postuniversitaires. Au moment de votre entrée au ministère des Finances, vous êtes associés de suite à la problématique financière des organisations internationales. Comment avez-vous choisi cette carrière et quel a été le déclic de votre intérêt pour l'étude des phénomènes monétaires?

[Yves Mersch] En premier lieu, mes études m'ont toujours orienté vers les relations internationales, et j'ai fait une partie de mes études postuniversitaires dans les relations internationales. Donc, j'avais une assez bonne appréhension du fonctionnement des institutions internationales et quand je suis revenu au Luxembourg, je me suis naturellement dirigé d'un côté vers les affaires étrangères, d'un autre côté vers les finances, puisque les finances ont un important volet monétaire international et aussi un volet d'aide au développement international en matière financière. J'ai choisi les finances parce qu'à l'époque, on me proposait tout de suite de continuer vers Washington pour occuper un poste d'assistant au Fonds monétaire international, assistant du directeur au conseil d'administration du Fonds monétaire international. J'ai été préparé aussi en raison des études que j'avais faites en matière économique qui étaient aussi orientées vers les relations économiques et financières internationales. C'est d'ailleurs la raison qui m'a amené à donner une préférence aux finances plutôt qu'au corps diplomatique pur.

[Elena Danescu] Le 1^{er} juin 1998, vous devenez gouverneur de la Banque centrale du Luxembourg – mais on reviendra sur ce sujet – qui voit le jour dans le cadre de la création de l'Union monétaire européenne. Pierre Werner vivra à vos côtés le lancement de l'euro, expression de l'aboutissement trente-deux années plus tard du plan Werner, élaboré en 1970 par le comité d'experts conduit par l'ancien Premier ministre luxembourgeois. Avez-vous des souvenirs du sentiment de Pierre Werner à l'aboutissement de la monnaie unique? Vous a-t-il parlé lors de vos discussions de sa mission de président du comité Werner?

[Yves Mersch] Au début de la création de la Banque centrale du Luxembourg, j'ai eu le plaisir de compter Pierre Werner parmi les membres de mon conseil. Lors des discussions au conseil, il a souvent fait des références à l'histoire et au passé et il a encore une fois montré son profond savoir de la matière monétaire, ce qui le distinguait de beaucoup d'autres politiques luxembourgeois. Quand la monnaie a été introduite de manière physique, malheureusement Pierre Werner avait eu un accident de santé. Sa capacité d'expression était plus limitée, mais tous les membres de la famille qui l'entouraient m'ont assuré qu'il avait encore la perception de ce qui se passait autour de lui, et que cela le remplissait d'une profonde satisfaction. Je peux vous dire que pendant les années précédant son accident, il était heureux de voir l'aboutissement de ce bout de la construction européenne qui lui tenait tant à cœur, et auquel il avait tant participé et auquel il a si souvent fait

référence aussi dans les rencontres que j'ai eues avec lui, même quand il avait quitté le pouvoir. Je me rappelle que j'étais de temps en temps invité à dîner chez lui, où l'on discutait souvent de la question monétaire et de l'aboutissement d'une pensée à laquelle il était tellement attaché.

[Elena Danescu] Vous a-t-il raconté le moment où l'idée d'une monnaie commune s'est cristallisée comme vecteur de l'intégration monétaire dans sa pensée, dans son action politique?

[Yves Mersch] Je dirais pas directement, mais il faut comprendre que Pierre Werner, de formation juridique, a travaillé dans la banque et c'est par la finance qu'il est venu à l'économie et qu'il avait une profonde connaissance de la question. Il lui était apparu aussi qu'avec l'émergence de la finance par rapport à l'économie réelle, le phénomène monétaire allait prendre plus d'importance. Or, le phénomène monétaire avait été d'une certaine façon négligé dans la rédaction du traité de Rome, et traité comme une annexe de l'économie. Pierre Werner avait certainement vu que le phénomène monétaire était un instrument de politique à part, et qu'il fallait également traiter de cet instrument de politique au niveau communautaire, si l'on voulait éviter que cet instrument, qui restait au niveau national, n'aille se retourner comme des barrières économiques supplémentaires empêchant la construction économique et la construction du marché commun.

[Elena Danescu] Retiré de la vie politique en 1984, Pierre Werner consacra ses efforts à la promotion de la monnaie unique et aussi à un projet ayant conduit à la création de la Société Européenne des Satellites. Vous connaissez directement la Société Européenne des Satellites, pour y avoir été le représentant de l'État. Avez-vous des souvenirs de l'éclosion de ce projet et de l'action et de l'implication personnelle de Pierre Werner dans cette réussite?

[Yves Mersch] Certainement, puisque comme tous les projets, il est question d'argent et que nous sommes ici face à un projet qui s'est fait contre des oppositions particulièrement fortes dans certains pays voisins, pour ne pas les nommer. D'un autre côté, il fallait trouver le tour de table capable de financer un tel capital à risques. Je me rappelle qu'il fallait d'un côté faire appel aux banques les plus importantes à Luxembourg qui, elles aussi, étaient assez *averses* aux risques, qu'il fallait donc essayer de les convaincre de participer à ce tour de table. Un argument important dans la conviction était l'engagement que l'État lui-même a pris. Et l'État a dû donner des garanties pour emprunter de l'argent à cette société et ses garanties ont été évidemment négociées par la direction du trésor, à laquelle j'étais attaché à l'époque. Donc j'ai pu mesurer toute l'importance que Pierre Werner attachait à ce projet aussi et sa vision que cela devait être une diversification importante de l'économie luxembourgeoise, et contribuer au rayonnement du pays, de nouveau au niveau international, qui était toujours une constante de sa pensée également.

[Elena Danescu] Ce projet avait-il aussi une dimension européenne, dans le sens de l'intégration européenne?

[Yves Mersch] Comme je viens de le dire, le rayonnement du Luxembourg dans le monde, et surtout en Europe, était toujours une constante de la volonté politique de Pierre Werner, et je dois dire aussi de ses successeurs. Il devait effectivement servir à prolonger aussi l'émergence d'une identité européenne dans le monde. Si cette identité pouvait prendre sa naissance au Luxembourg, eh bien, tant mieux ! Telle a été sa volonté.

[**Elena Danescu**] Après son retrait de la vie politique, compte tenu de son prestige international, savez-vous s'il était coopté dans des réflexions gouvernementales sur le développement des relations internationales à long terme ou sur des projets stratégiques à long terme?

[**Yves Mersch**] D'un côté, un ancien Premier ministre, surtout de la dimension de Pierre Werner, est toujours un homme que l'on consulte. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, j'ai eu quelquefois l'occasion de le rencontrer, soit à son initiative, soit à l'initiative du gouvernement, pour échanger les idées. Au niveau de son parti politique, il continuait également à donner des conseils, ce qui est tout à fait dans la normale. Au niveau international, je me rappelle qu'il était un conférencier auquel on faisait facilement appel, et de temps en temps il m'appelait pour discuter de ses discours. Il était par exemple en matière monétaire régulièrement impliqué dans des discussions sur l'intégration européenne, par exemple les échanges monétaires sur l'écu à l'époque, qui se tenaient à Lyon. Il avait à l'époque aussi quelqu'un qui l'accompagnait souvent, c'était un tout jeune qui s'appelait Luc Frieden. Comme j'étais aussi invité à ces entretiens monétaires, qui se faisaient d'ailleurs à l'initiative de Raymond Barre de nouveau, nous nous sommes revus également à ce niveau pour des échanges au niveau de la construction monétaire européenne, où il y avait un échange entre personnes qui restaient actives dans la vie décisionnelle de tous les jours et les personnes qui avaient un peu de recul pour approfondir la réflexion, comme c'était le cas de Raymond Barre et de Pierre Werner. Oui, il continuait à s'intéresser très fortement à la question.

[**Elena Danescu**] Dans les dernières années de sa vie, tel que vous l'avez mentionné, vous multipliez les contacts avec Pierre Werner. Après sa disparition en 2002, vous initiez la *Pierre Werner Lecture*, honorée par d'éminents économistes et penseurs européens et internationaux, et à votre initiative, le nouveau bâtiment de la Banque centrale européenne porte son nom. Qui était Pierre Werner, l'homme, pour vous, et quels sont vos souvenirs personnels les plus forts?

[**Yves Mersch**] Je répondrai à la deuxième question pour caractériser la première. Quand j'ai apporté les premiers billets en euros imprimés, ma première visite a été Pierre Werner. Et comme je l'ai dit, son accident l'avait fortement marqué. Mais quand il a vu le billet de cinq cents que je lui ai présenté, il m'a pris la main, il l'a fortement serrée, il y avait des larmes dans ses yeux. Pour moi, c'était une preuve qu'il avait encore une perception et que j'étais heureux qu'il ait pu assister comme témoin à cette émission physique des billets en euros. Et qu'il était très attaché au fait que je sois aussi attaché à sa pensée que lui ne l'était. Je crois que pour moi – il avait évidemment l'âge de mon père, ils étaient d'ailleurs à l'école ensemble – c'était un peu aussi un maître à penser, duquel j'ai beaucoup appris. L'homme, c'était un homme – comme je l'ai dit d'emblée – un homme de modération, un homme de rassemblement mais aussi un homme de vision qui savait rassembler derrière lui pour aller de l'avant, et ne pas s'attacher uniquement au très court terme. Ce qui m'a surtout impressionné, c'est qu'au-delà du cycle électoral, il avait toujours la vue gardée vers le moyen terme et le long terme, fortement attaché à son pays. Mais également à son pays dans une Europe en laquelle il croyait fortement, comme beaucoup de gens issus de la deuxième guerre mondiale.

II. Le plan Werner, le plan Delors et l'Europe monétaire

[**Elena Danescu**] Quelle signification revêt le plan Werner pour le jeune étudiant luxembourgeois que vous êtes, et quels étaient les échos au Luxembourg et dans les milieux académiques français que vous fréquentiez à l'époque?

[**Yves Mersch**] Je dois dire que pour moi, c'était surtout la dimension du progrès de la construction européenne qui était à l'avant-plan. De par mon éducation à la maison, j'étais fortement pro-européen. Et pour moi, c'était une étape supplémentaire dans le rapprochement des peuples et dans leur réconciliation, qui était le projet européen. C'était une idée que mon père, qui venait de la résistance, m'avait inculquée tout au long de ma jeunesse. En deuxième lieu, pour moi, c'était un complément à ce qui avait été fait pendant les travaux aboutissant au traité de Rome, dans la mesure où à cette époque-là la dimension monétaire n'avait été traitée que dans quelques petites phrases, même pas un article entier, puisque le traité de Rome avait simplement dit que la monnaie devait être traitée comme un intérêt commun. Or, il s'est avéré que la monnaie était un instrument de politique économique supplémentaire, et prenant de plus en plus d'importance. Et comme à côté, dans le cadre de mes études, je suivais aussi des cours à l'Institut des études communautaires à Paris, sous la direction à l'époque du professeur Teitgen, mais ayant en économie européenne l'avantage d'avoir le professeur Raymond Barre qui était aussi ancien Premier ministre et ancien commissaire à la Commission, je suivais ces événements de très près.

[**Elena Danescu**] Dans la réflexion qui a suivi la période des tensions monétaires, le plan Werner a été une source d'inspiration pour l'intégration monétaire européenne. Il y a des initiatives comme le plan Spierenburg, le plan Tindemans, le rapport du groupe du Lord Cromer, qui ont pris corps. Après l'abandon du plan Werner, savez-vous qui il considérait comme son continuateur au plan monétaire?

[**Yves Mersch**] Je dois vous dire que de ce point de vue, je ne crois pas qu'il ait attaché le développement de la construction européenne comme quelque chose attaché à une personne, et que le flambeau monétaire devait être relevé. Je crois qu'il était profondément convaincu que la dynamique européenne relevait surtout d'une bonne compréhension franco-allemande sur le fond des choses et qui devait alors aboutir à une traduction au niveau des actes politiques, et qu'à ce niveau-là, les petits pays avaient leur mot à dire pour aider les grands à mettre en œuvre les idées sur lesquelles ils s'étaient mis d'accord. Donc je dirais qu'après le plan Werner et sa mise entre parenthèses, on doit aussi porter un hommage aux efforts faits par le chancelier Schmidt et le président Giscard d'Estaing dans la volonté de maintenir la question monétaire comme un vecteur de politique européenne. Mais il faut dire aussi que leurs pensées étaient plus des pensées résultant de l'intergouvernemental, alors que le plan Werner était une démarche communautaire et que c'est la raison pour laquelle il était particulièrement heureux quand on est un peu revenu à la méthode communautaire depuis le sommet de Hanovre, je crois, en 1985 – ou est-ce que c'était à Brême, c'était au nord de l'Allemagne en tout cas –, et à ce moment-là, on a reconfirmé la relance de l'idée d'une construction monétaire européenne. Et c'est là, suite à un premier paragraphe, introduit dans les *minutes* du Conseil européen de Luxembourg, sous la présidence de Jacques Santer en 1985, je crois – le sommet en Allemagne a eu lieu une année plus tard –, et où la dimension monétaire européenne a été reconfirmée au niveau le plus élevé de tous les chefs d'État et de gouvernement de la communauté, et pas seulement comme un endossement d'un accord qui avait été préécrit par la France et l'Allemagne.

[**Elena Danescu**] En avril 1989, le rapport Delors définit les étapes et les mesures à adopter pour l'introduction d'une monnaie unique pour 1999 au plus tard. Pour préparer la mise en place d'un système européen des banques centrales, un institut monétaire est créé. En 1990, Pierre Werner écrivait qu'entre le plan Werner et le plan Delors, il n'y avait pas de différences fondamentales, ni du point de vue de la doctrine, ni de celui de la méthode. Partagez-vous cet avis, et quels sont les points communs et les zones de divergence entre les deux plans évoqués?

[**Yves Mersch**] Dans les grandes lignes, comme il l'a dit, je pense effectivement que l'on peut affirmer que l'objectif et la façon d'y arriver par étapes sont partagés dans les deux réflexions. Comme je l'ai dit aussi, ce que les deux plans ont en commun, c'est la méthode communautaire. C'est-à-dire d'associer tous les pays aux discussions et de ne pas utiliser la méthode intergouvernementale entre grands pays, seulement si je peux ainsi séparer un peu les deux méthodes entre le SME et le plan Werner d'un côté avec le plan Delors. Mais il y a aussi des divergences qui sont peut-être dues à la séparation dans le temps de vingt ans entre l'un et l'autre. Il faut croire aussi que ce qui a rapproché les deux, c'est que dans certains cas, c'étaient les mêmes personnes qui étaient toujours présentes. N'oubliez pas que du côté allemand, un des plus jeunes membres du comité Werner était Tietmeyer, et Tietmeyer, dans les années 1980, en passant par le ministère de l'Économie au ministère des Finances, était déjà le représentant de l'Allemagne au niveau du comité monétaire au niveau européen. D'autres – je me rappelle du côté néerlandais, il y avait quelqu'un qui participait aux discussions dans les années 1960, et qui était toujours présent au comité monétaire, du moins au début des années 1980. Donc, il y avait, je dirais, au niveau de la superstructure technocratique une certaine continuité.

Ensuite, je dois dire que la différence principale était que le plan Delors n'a pas été écrit par des hommes politiques, si on veut que le président de la commission ne soit pas directement un politique élu, mais a été fait par des représentants, et que l'on y a associé dès le début, d'une façon beaucoup plus importante, les gouverneurs des banques centrales. Alors que c'était moins le cas pour le plan Werner. Et on essayait de laisser aux banquiers centraux un rôle beaucoup plus important. Ensuite, je dois dire que le président Delors était aussi une personnalité particulièrement influente et particulièrement capable de reprendre le flambeau de ce qu'à l'époque Monsieur Werner avait fait sous sa présidence. Mais la véritable raison pour laquelle le plan Werner n'a pas abouti et que le plan Delors a abouti tient aux relations monétaires internationales. Le plan Werner n'a pas échoué en Europe, le plan Werner a échoué en raison de l'écroulement du système de Bretton Woods d'un côté et de l'émergence de la première crise pétrolière, et les dix ans où la question monétaire n'a pas évolué entre, je dirais, 1975 et 1985 ont été marqués par une réponse différente des différents pays nationaux par rapport à cette crise. D'un côté, les pays qui voulaient financer, comme je l'ai dit, la crise et de l'autre côté, les pays qui étaient convaincus qu'il fallait ajuster les économies à la crise. Ce n'est que lorsque cette parenthèse s'est refermée, quand la France et l'Allemagne ont de nouveau vu dans une même direction économique, avec l'abolition des déficits excessifs, en étant convaincues que les déficits budgétaires ne créent pas de la croissance de façon soutenable, en étant convaincues que l'Europe face au reste du monde et surtout face aux États-Unis devait se rassembler en matière monétaire pour mieux résister en cas de crise, ce n'est que quand ce socle de consensus économique s'est refait, après que le président Mitterrand a fait un changement dans sa politique économique en 1984, surtout sous l'impulsion de son ministre des Finances à l'époque qui était Jacques Delors, qu'en 1985 l'Allemagne a de nouveau accepté d'évoquer le terme de capacité économique et monétaire de l'Europe, et c'est sur le socle de ce consensus et avec la confiance que Delors avait en Allemagne en ayant reformulé la politique économique française que l'on a pu faire des progrès. Mais, je dois dire, c'étaient des progrès très lents, c'était après la commission Delors, et il fallait encore surmonter plusieurs autres étapes.

III. Le rôle du Luxembourg et de ses personnalités dans la construction européenne. Intérêts nationaux et intérêts communs en jeu.

[**Elena Danescu**] Quel est votre sentiment sur le fonctionnement du système monétaire européen dans les années 1980, et quel a été, à votre avis, l'élément déclencheur de l'action pratique engagée et efficace en faveur d'une union économique et monétaire, ce moteur franco-allemand, ou y avait-il d'autres éléments connexes?

[**Yves Mersch**] Je dois dire qu'on s'est rendu compte avec les dévaluations successives de l'effet dévastateur de l'absence de coordination monétaire en Europe et que l'on pouvait abolir toutes les barrières douanières, tant qu'il y avait des barrières entre les monnaies, on n'allait pas pouvoir achever un marché unique. Et j'ai pu assister, en tant que tout jeune fonctionnaire, aux premières dévaluations qui ont eu lieu dans le serpent. On suit le serpent dans le tunnel, ensuite dans le système monétaire européen, et je peux vous dire que j'ai passé beaucoup de nuits et beaucoup de week-ends en tant que membre du comité monétaire dans les réévaluations, dévaluations, réajustements monétaires qui se sont succédés et dont on a vu qu'ils n'apportaient rien d'autre que mettre en danger le fonctionnement de toute l'Europe. Puisqu'il ne faut pas oublier que même le marché agricole était menacé en raison des dévaluations et des mouvements monétaires, et qu'il fallait donc absolument revenir de ce chaos monétaire dans lequel on était installé, dans un système de taux de change flottants, alors que l'Europe et le traité de Rome étaient institués dans l'environnement d'un système de taux de change fixes.

L'Europe n'a donc pas pu s'ajuster immédiatement à ce nouveau paradigme international des taux de change flottants et n'a pas trouvé la réponse tout de suite. Et cette absence de réponse a menacé toute la construction européenne. C'est la raison principale pour laquelle les plus grands pays, les pays les plus intéressés, voyaient qu'il fallait mettre une agrafe autour de la question monétaire, sinon c'est tout l'acquis communautaire qui était en danger. Mais pour faire cette agrafe, il fallait avoir une vision commune et comme je l'ai dit, à certains moments, les visions s'écartaient profondément. J'ai des souvenirs d'avoir assisté à des groupes de travail dans lesquels on discutait ouvertement de l'économie planifiée en Europe. Et d'un *fine tuning* budgétaire, et d'un *fine tuning* économique, où l'on pensait que les décisions administratives pouvaient remplacer les forces du marché et ne pas seulement les corriger, comme on le fait aujourd'hui. Donc, l'Europe était très proche à cette époque de vouloir choisir une autre voie que celle de l'économie de marché. Ce n'est que quand le consensus s'est de nouveau fait autour d'une économie de marché évidemment sociale, c'est à ce moment-là qu'on a pu reprendre l'idée de parfaire la construction économique en y ajoutant un volet monétaire.

[**Elena Danescu**] En 1989, vous êtes directeur du Trésor, et vous êtes désigné comme un représentant personnel du ministre des Finances dans les négociations ayant abouti au traité de Maastricht. Comment cette nomination a-t-elle été opérée, et quels étaient vos domaines de responsabilité?

[**Yves Mersch**] Je dois dire que dès mon retour de Washington, un peu après, Pierre Werner m'a nommé au comité monétaire des Communautés européennes. D'abord en tant qu'assistant du directeur du Trésor de l'époque, ensuite, en tant que directeur du Trésor, normalement on est membre du comité monétaire. Donc, j'ai choisi en tant que membre du comité monétaire; j'ai participé à toutes les discussions au niveau des chefs d'État et de gouvernement qui concernaient la politique économique et monétaire. J'ai assisté à tous les sommets, je dirais, à partir de 1984 ou

1985 jusqu'en 1999. J'ai assisté à toutes les réunions des ministres des Finances, tant les réunions formelles que les réunions informelles. J'ai été le représentant du gouvernement aussi dans le groupe Guigou, qui a préparé après le rapport Delors certaines questions considérées comme étant plus politiques. Et ce qui est intéressant, le groupe Guigou était composé à l'époque pour moitié de représentants des finances et pour l'autre moitié de représentants des affaires étrangères, pour vous montrer que c'était considéré comme une question politique, autant que comme une question économique. Quand, en 1989, j'ai été nommé directeur du Trésor, c'est tout naturellement que j'ai été nommé aussi représentant du ministre des Finances, pour participer aux négociations qui avaient été en grande partie déjà préparées au niveau du comité monétaire. Et pour moi, c'était surtout l'attrait qui s'ouvrait avec la présidence luxembourgeoise qui devait se faire en 1991 et qui devait commencer les négociations aboutissant au traité de Maastricht.

Les premiers articles du traité, je les ai rédigés personnellement, à la main, après les réunions, le week-end ou le soir, chez moi à la maison. Évidemment, ces ébauches ont été ensuite partagées. J'avais un tout petit groupe de travail d'une demi-douzaine de personnes, avec qui je me retrouvais régulièrement. Mais c'était ça, le premier traité de Maastricht, la première ébauche avait été prête après la présidence luxembourgeoise. Et la présidence néerlandaise qui suivait a peaufiné, a essayé de mener le bateau à bon port, ce à quoi ils ont abouti après encore de longues discussions. En tant que directeur du Trésor, pour moi, c'était les relations monétaires, les relations financières en premier lieu. Mais aussi, j'avais les participations financières de l'État sous ma compétence, j'avais aussi la dimension nationale qu'apporte la fonction.

[Elena Danescu] Vous avez évoqué votre implication dans les négociations, puis dans la rédaction des parties du traité de Maastricht. Quels étaient les intérêts particuliers, les intérêts vitaux que le Grand-Duché de Luxembourg défendait dans ces négociations?

[Yves Mersch] Je dirais, le rôle d'un petit pays, c'est surtout de ne pas perdre de vue l'objectif final. Parce que l'intérêt des petits pays, c'est le progrès dans la construction européenne. Il est évident qu'un petit pays a peut-être un nombre moins important d'intérêts nationaux vitaux à défendre, et de toute façon, notre rôle dans la construction européenne, c'est de servir de trait d'union entre les grands. C'était donc le premier objectif. Nous avons évidemment, en deuxième lieu, un certain nombre d'intérêts à défendre, c'est des intérêts que je qualifierais de principe. Notre intérêt de principe, c'est de préserver la liberté des mouvements de capitaux, tellement importante pour la continuation d'une place financière internationale de renom. Cela veut dire aussi défendre les principes d'une économie de marché qui n'est pas entravée par des décisions administratives. Je me rappelle qu'à l'époque, dans le cadre du groupe Guigou, on voulait imposer à l'époque déjà le principe d'une taxation unique. Alors j'ai bataillé pour changer le mot d'impôt et taxation en prélèvement obligatoire, puisque cela inclut également la sécurité sociale, puisque déjà à l'époque on voyait se pointer les difficultés provenant du vieillissement de l'Europe. Des difficultés liées à la question démographique, qui fait aussi partie du prélèvement obligatoire. Donc la question a été un peu élargie et, par la suite, aussi noyée. Ça c'était une petite anecdote, ce n'était pas une grande discussion mais pour vous montrer que le Luxembourg, de temps en temps, a aussi un intérêt particulier à défendre. Mais il ne doit jamais prendre le dessus sur l'intérêt commun, puisque le Luxembourg s'est toujours positionné comme étant – ce qu'on appelle en anglais – le *honest broker* en matière communautaire, et on ne peut être un arbitragiste honnête, si l'on a trop d'intérêts particuliers à défendre.

[Elena Danescu] Dans les nombreuses négociations, tractations et discussions politiques auxquelles vous avez pris part, et dans les groupes de réflexion, quels étaient les points les plus sensibles et les

moments de plus grande tension, notamment dans le cadre de la conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire? Et je me réfère ici au débat autour de l'indépendance de la banque centrale européenne, au sujet de l'Ecofin comme un gouvernement *sui generis*.

[**Yves Mersch**] Oui, je dirais, les statuts et le rôle de la banque centrale européenne n'ont pas été un sujet de discord profond. Je crois que ce sont surtout les Anglais qui ont été un peu plus réticents, à l'époque, vis-à-vis de cette notion, pour affirmer la supériorité politique sur l'indépendance. Mais l'accord entre les principaux protagonistes était d'aboutir à un statut qui était assez proche du statut de la banque centrale allemande à l'époque. Donc, cela n'a pas provoqué des tensions, je dirais, qui risquaient... ou qui laissent une profonde mémoire. Oui, la question du gouvernement économique a été débattue, et peut-être à l'époque, on s'est contenté d'une solution «light» qui, à l'expérience, s'est peut-être avérée trop légère. Il est évident qu'aujourd'hui, nous sommes d'accord qu'il faut un renforcement du gouvernement économique. Mais gouvernement économique ne veut pas dire contrepoids à la banque centrale européenne. Ça veut dire éviter les divergences à naître entre les différentes économies. Parce que comment voulez-vous faire une politique monétaire unique si vous avez des politiques économiques qui divergent et qui ne convergent pas? Et peut-être on a trop pensé que les forces du marché allaient forcer les gouvernements à des politiques convergentes, ce qui ne s'est pas réalisé par la suite.

Ensuite, je dirais que comme point de divergence, c'était surtout des questions d'intervention. Par exemple, la France a une culture d'une politique industrielle. En Allemagne, le mot «politique industrielle» est un mot qui n'est pas bien vu. Il est mis en équivalence avec interventionnisme, étatsisme, etc. Donc, je dirais, ce sont surtout ces divergences historiques entre pays, où il fallait trouver des accommodements ou des compromis pour arriver à un texte unique, et c'est la raison pour laquelle certains disent que le traité est un mauvais traité, si on le regarde du point de vue puriste. Et c'est peut-être tout à fait vrai. Mais c'est un traité entre nations, et c'est un traité qui regorge de compromis et qui regorge de formulations qui aident à surmonter une difficulté du moment, mais qui ne résolvent pas les divergences de fond qui restaient. Et en fin de compte, une union monétaire ne sera parfaite que si elle est accompagnée d'une union aussi plus politique. Et on n'était pas prêt à faire cette union politique, donc c'était tout le danger d'avoir une union monétaire qui n'était pas accompagnée et protégée par des éléments de progrès envers un plus de gouvernance politique, que ce soit dans d'autres domaines, mais pour renforcer et cimenter la solidarité entre nations, puisqu'une monnaie, comme aime le dire le président Trichet, c'est une communauté de destins. C'est une solidarité de destins. On sombre ensemble avec une monnaie unique ou on s'élève ensemble aussi. Et jusqu'à présent, les dix années de la monnaie unique ont montré que la monnaie a été effectivement un ciment entre les nations, comme on l'a encore vu avec les dernières décisions.

[**Elena Danescu**] Quel bilan tirez-vous du rôle du Grand-Duché de Luxembourg dans la construction européenne et notamment dans le processus d'intégration économique et monétaire?

[**Yves Mersch**] Vous me demandez de dire du bien de mon propre pays, ce que je suis toujours très prêt à faire. Mais je dirais que je préfère laisser parler les étrangers sur le rôle très important que, je crois, les représentants Luxembourgeois ont toujours joué dans la construction européenne, et particulièrement dans la dimension économique et monétaire. Nous avons parlé de Pierre Werner pour commencer, et je crois que la lignée des personnalités qui ont œuvré pour la construction européenne dans cette dimension s'est continuée. Regardez le nombre de personnalités luxembourgeoises qui ont eu des charges importantes au niveau européen, dans les institutions européennes. Donc cela est une reconnaissance, d'une certaine façon, de l'importance jouée par les gens de ce pays dans la construction européenne, et plus particulièrement économique et monétaire.

[**Elena Danescu**] Vous avez travaillé aux États-Unis auprès du Fonds monétaire et de l'Organisation des Nations unies. Quels sont les principaux enseignements de votre expérience américaine?

[**Yves Mersch**] D'un côté, je crois qu'en matière économique et financière, c'est l'expérience des États-Unis qui m'a fait comprendre le fonctionnement d'une économie de marché plus pure que celle que j'avais expérimentée dans les années 1970 en France. Du côté financier, j'ai pu en même temps aussi découvrir l'émergence du phénomène financier par rapport à l'économie réelle, qui s'est aussi cristallisé avec la libération des mouvements de capitaux, qui n'étaient pas largement répandus après la deuxième guerre mondiale, et qui commençaient à s'établir de plus en plus, surtout après le *collapse* du système monétaire international, basé sur l'or et ensuite sur le dollar. Donc je participais à l'émergence d'un nouveau paradigme en matière économique et financière, et c'était le paradigme des taux de change flottants, qui suivait le paradigme des taux de change fixes. Ce qui me permettait de bien connaître à la fois l'ancien régime des taux fixes et le nouveau régime des taux flottants. C'est d'ailleurs un avantage d'avoir bien connu les deux systèmes dans les discussions pour l'avenir également. La même chose vaut d'ailleurs comme à Paris, où j'avais fait des études approfondies sur les économies planifiées. Cela m'était d'un très grand service au moment de la libération des pays socialement gérés, ou gérés par une économie centralement planifiée. Cela me permettait aussi d'être beaucoup plus actif dans ces économies de transition pour expliquer la transition de l'ancien système planifié vers l'économie de marché. Voilà en fait du point de vue économique et financier le bénéfice que j'ai tiré de mon séjour aux États-Unis.

Au niveau de la gouvernance, pour moi, le plus important, c'était en provenance d'un petit pays qui avait peut-être déjà un horizon européen, cela m'a ouvert l'horizon vers le monde. C'était la gouvernance mondiale que j'ai connue en matière économique et financière à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international, puisque je siégeais comme *backbencher* évidemment au conseil d'administration de ces deux institutions. À l'ONU, il m'a été donné de participer à la gouvernance mondiale du point de vue plus politique, mais de nouveau dans la mouvance économique, puisque je m'occupais surtout des questions économiques et notamment des questions de l'aide au développement. C'était les discussions à l'époque sur la décennie des développements et j'ai pu forger de nombreux contacts à cette époque-là au niveau des différentes délégations nationales présentes à ce niveau. Et j'ai retrouvé ces gens tout au long de ma carrière, et cela m'a aussi aidé à voir l'importance à mettre le Luxembourg sur la carte du monde et à avoir des contacts nombreux au niveau de ces institutions internationales qui, pour un petit pays, sont la seule façon de nouer des contacts, puisque les réseaux bilatéraux sont beaucoup trop riches et consommateurs en ressources humaines auxquels nous n'avons pas accès dans un petit pays comme le Luxembourg.

IV. La partenariat belgo-luxembourgeois dans l'Europe monétaire. Accords, tensions et oppositions

[**Elena Danescu**] Cette expérience, vous allez la mettre en valeur à partir de 1981, quand vous devenez conseiller au ministère des Finances, spécialement en charge des relations financières et monétaires internationales. Dans cette période d'aggravation de la crise sidérurgique et des effervescences sociales au Luxembourg, il y a aussi les tensions monétaires sévères qui surgissent au sein de l'union économique belgo-luxembourgeoise. Pour trouver une solution durable, Pierre

Werner fait appel aux experts qui concluent qu'un système monétaire purement national est viable. Avez-vous souvenir du déroulement et de la gestion de cette crise monétaire avec la Belgique? Avez-vous souvenir des mesures envisagées à moyen terme par le gouvernement luxembourgeois? Et – ma dernière question à cette problématique – quelles furent pour le Grand-Duché les implications internationales de cette crise monétaire?

[**Yves Mersch**] C'est effectivement avec l'émergence de cette crise que je suis entré, je dirais, dans le cercle restreint de ceux qui préparaient les décisions au Luxembourg dans cette matière. J'ai été l'assistant du directeur du Trésor de l'époque, Monsieur Raymond Kirsch. J'avais, en ce qui concerne la question économique et monétaire, des vues propres selon l'expérience que j'avais accumulée durant les quelques années que j'avais passées auparavant aux États-Unis, mais aussi en France. Donc, il devenait évident que la politique économique qui était menée en Belgique et qui était accompagnée d'une politique monétaire unique pour les deux pays ne convenait pas nécessairement au Luxembourg. Au Luxembourg, par exemple, nous étions conscients que les déficits qui se creusaient n'allaient plus pouvoir continuer et qu'il fallait revenir à l'orthodoxie budgétaire. Et je dois dire que Monsieur Werner était un homme particulièrement attaché à l'équilibre budgétaire. Il était profondément convaincu qu'un pays de la taille du Luxembourg ne pouvait pas se permettre des déficits, et que l'indépendance du pays était en cause; donc il était fortement attaché à réduire les déficits qui se creusaient avec la crise sidérurgique. Nous avons donc entamé des discussions qui ont abouti aussi aux décisions en matière tripartite, où les syndicats et les patrons, ensemble avec le gouvernement, ont décidé de certaines mesures, comme la suspension de l'indexation qui aboutissait à une réduction des salaires. La réduction des salaires était la réponse économique naturelle à une augmentation des prix énergétiques, à l'époque. Si un autre pays lève une taxe sur le reste du monde, on ne peut pas financer cette taxe et la compenser par de l'argent qui n'a pas été produit. C'est un peu une situation analogue à celle que nous vivons aujourd'hui.

Donc le Luxembourg a procédé à une réduction généralisée des salaires. Donc, c'était une dévaluation interne. Au même moment, notre partenaire dans l'union économique et monétaire n'arrivait pas à imposer cette dévaluation interne, cette attitude responsable des syndicats, pour avoir une réduction momentanée en vue de repartir sur de meilleures bases et des bases plus saines, pour avoir une croissance plus forte à moyen terme. Et donc, face à cette situation, le gouvernement belge a procédé à une dévaluation externe, il a dévalué la monnaie, et c'était la monnaie commune. Ce qui fait qu'évidemment, le Luxembourg a été dans une situation de super compétitivité, si vous voulez, mais qui n'était pas requise, puisque nous avons fait notre réduction et notre ajustement, déjà de façon interne, auparavant. Et donc on peut comprendre que, face à cette situation, il y a eu une certaine discussion. Pour la première fois s'est alors posée la question – la première fois, je dirais, depuis la deuxième guerre mondiale –, puisque le Luxembourg a toujours été dans une situation où la politique économique et monétaire menait la Belgique, servait nos intérêts. Jusqu'aux années 75, où la Belgique, face à la première crise pétrolière, a choisi de financer les déficits, alors que le Luxembourg, ensemble avec d'autres pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas et d'autres encore, ont choisi d'ajuster.

On voit aujourd'hui avec cinquante ans de recul que, face à un choc externe, l'ajustement est la seule voie viable, et que le financement ne mène qu'à des déficits structurels permanents qui entraînent une détérioration du bien-être social, de façon plus durable qu'un ajustement en début de crise. Donc, le Premier ministre Werner à l'époque était très conscient de ces faits, sa pensée économique était une pensée que je qualifierais d'orthodoxe, dans la mesure où il prônait l'ajustement, et il voyait que cela amenait à une situation où le Luxembourg devait payer des taux d'intérêt sur sa monnaie – qui était aussi la monnaie belge – qui étaient plus élevés que ce qui était nécessaire. Ces taux d'intérêt élevés freinaient l'investissement et freinaient la volonté d'attirer de nouveaux

investissements à Luxembourg. La politique de diversification qui était déjà prônée à l'époque était freinée dans une certaine mesure par la politique monétaire qui devait être menée par la Belgique pour continuer à attirer des investisseurs étrangers dans sa monnaie nationale. Puisqu'il y avait le début d'une perte de confiance internationale dans la monnaie. Or, cette perte de confiance dans la monnaie affectait aussi l'émergence de notre place financière, même si beaucoup de banques à l'époque ne présentaient pas leur bilan dans la monnaie nationale mais dans la monnaie du pays d'origine, et que nous avions même, le gouvernement Werner avait même pris des mesures spécifiques pour compenser les banques contre les pertes de change entre les monnaies. Donc la question de l'indépendance monétaire s'est posée effectivement, et Monsieur Werner a sérieusement réfléchi à la question. Je dois dire que moi-même, j'ai participé à ces débats, par exemple par la publication aussi d'un livre sur la capacité du Luxembourg à avoir une monnaie indépendante. Je dois dire qu'il y avait des arguments en faveur, et des arguments qui s'opposaient. En fin de compte, le Premier ministre a tranché, mais je dirais qu'il a maintenu intacte l'union économique et monétaire, un peu la mort dans l'âme. Parce qu'il voyait que les risques étaient quand même assez élevés et que notre préparation, tant institutionnelle que, je dirais, culturelle, et les institutions n'étaient pas préparées à ce changement de paradigme brutal et qu'il valait mieux le préparer sur le long terme. C'est la raison pour laquelle, je crois, en fin de compte, le gouvernement a maintenu l'union avec la Belgique, tout en prenant la décision à l'avenir de commencer sa préparation pour être prêt si un deuxième cas devait se présenter à l'avenir.

V. La Banque Centrale du Luxembourg, nouvelle création institutionnelle dans le cadre de l'UEM

[**Elena Danescu**] C'est à ce moment-là que l'idée d'un institut monétaire luxembourgeois émerge?

[**Yves Mersch**] Les mesures qui ont été prises ont été, je dirais, au moins d'un triple ordre. Premièrement, au niveau institutionnel, nous avons créé au moins l'embryon d'une autorité monétaire. On ne voulait pas l'appeler «autorité monétaire» encore. On s'est mis d'accord sur le terme d'«institut». Mais au moins, il devait y avoir certaines personnes engagées qui suivaient les questions monétaires au jour le jour et qui participaient au niveau international à côté des représentants de la Belgique dans les enceintes internationales, où se discutaient les questions monétaires. Alors que jusqu'alors, on a largement laissé cette représentation à la Belgique. En deuxième lieu, l'institut monétaire a aussi demandé aux banques d'essayer de séparer dans leurs comptes ce qui était des créances en monnaie luxembourgeoise et des créances en monnaie belge. Puisqu'un des problèmes à la séparation était que les banques auraient eu des problèmes énormes dans leurs bilans en cas de séparation, puisque les banques n'étaient pas préparées non plus. On a donc essayé d'imposer aux banques une meilleure transparence en ce qui concerne les avoirs et les créances en francs belges et en francs luxembourgeois. En troisième lieu, le gouvernement a négocié avec la Belgique pour doubler le plafond d'émission des signes monétaires qui était à l'époque autorisé par la Belgique, pour que le Luxembourg puisse émettre ses propres billets. Puisqu'on avait même, en cas de séparation, on aurait eu une difficulté à disposer des billets nécessaires. Même si certaines mesures avaient toutes dans le plus grand secret été prises, pour imprimer déjà des anciens billets qui étaient dans les réserves et pouvoir les distribuer à court terme.

Donc, un certain nombre de mesures avaient été envisagées, il y a eu de sérieuses considérations pour pouvoir avoir une politique et une monnaie séparée à l'époque. Je crois qu'une dernière question a empêché le président Werner de sauter le pas. C'était la dimension européenne. Je crois

qu'il a toujours eu un œil sur la construction européenne, et il aurait perçu comme un retrait sur la voie de l'intégration européenne si la seule union monétaire qui existait dans l'Europe dut ne pas pouvoir continuer, alors que les premières considérations sur une reprise de la construction européenne en matière monétaire étaient en discussion entre le chancelier Schmidt et le président Giscard d'Estaing. Mais ça c'était un peu plus tard, dans les années 1980. On avait donc déjà, à l'époque, l'émergence d'une première étape, d'une sorte de reprise d'un système monétaire européen. Mais il faut dire qu'à partir du changement d'administration en France, vers le premier septennat du président Mitterrand, les premières années ont aussi été marquées par une divergence accrue en pensée économique entre la France et l'Allemagne. Et tant que la France et l'Allemagne n'avaient pas un consensus sur la politique économique à suivre, il ne pouvait pas y avoir de construction monétaire unique en Europe, et cela a duré jusqu'en 85 pour de nouveau voir un rapprochement de la pensée économique. Par «pensée économique», je veux dire «ajustement économique», éviter des déficits et des déficits budgétaires, avoir une politique économique que nous qualifions d'orthodoxe.

[Elena Danescu] Monsieur le président, vous venez d'entamer votre troisième mandat comme président de la Banque centrale de Luxembourg. Vous êtes dès le début membre du conseil de gouvernance et du conseil central de la Banque centrale européenne. En tant qu'acteur et témoin de cette construction institutionnelle, comment la Banque centrale de Luxembourg a été mise en place, et qu'est-ce que cette banque centrale a apporté dans le paysage institutionnel du Grand-Duché?

[Yves Mersch] Tout d'abord, nous avons vu après l'accident monétaire dans l'union économique belgo-luxembourgeoise en 1982 que le Luxembourg ne pouvait pas se désintéresser des questions monétaires. Mais nous avons pensé que la solution résidait peut-être dans l'Europe. Et si l'Europe avançait assez rapidement, on allait pouvoir faire l'économie d'une scission douloureuse et politiquement coûteuse avec la Belgique. En 1991-1992, on a inscrit pendant les négociations sous la présidence néerlandaise j'ai demandé l'inscription d'un article dans le traité qui disait que le Luxembourg doit créer une banque centrale. Nous avons donc créé une banque centrale, non pas en vertu d'une loi, en premier lieu, mais en vertu d'une obligation inscrite dans un traité international. Il est vrai que quand les collègues belges ont vu l'émergence de cet article, ils ont essayé et ont demandé à ce qu'on le sorte du traité.

Et la question est allée au niveau politique, au niveau supérieur. Et je dois dire qu'à l'époque, le ministre des Finances belge était l'actuel président de la Banque européenne d'investissement, Philippe Maystadt, et avec Jean-Claude Juncker, ils ont dit non, que c'est une bonne chose que le Luxembourg doit être représenté à part entière au sein des futures instances européennes, et que si nous n'avions pas de banque centrale, certains pourraient dire: «Mais la Belgique doit représenter les deux pays!». C'était contraire à la philosophie de la renégociation de l'accord belgo-luxembourgeois tel qu'il résultait des discussions menées par Pierre Werner au début des années 1980. C'est ainsi que dans le traité s'est inscrite la Banque centrale du Luxembourg. Je dois dire qu'en 1993, l'Europe a connu de forts tremblements de terre monétaires, avec des dévaluations. Quand la deuxième étape a été mise en cause, on a connu des déchirements. À certains moments, on s'est posé la question de savoir si nous pouvions attendre l'émergence de l'union monétaire pour avoir une banque centrale. Et nous avons discuté certaines mesures à prendre au cas où, par exemple, la Belgique n'allait pas pouvoir continuer à travailler comme un pays unitaire, et quelle était la solution au Luxembourg, et je dois dire que cette fois-ci, on était bien mieux préparé.

[Elena Danescu] Au niveau interne luxembourgeois, comment cette construction institutionnelle s'est dessinée, les relations avec le gouvernement, le ministère des Finances, le législatif, et comment l'équilibre de ces différentes attributions internes de la banque a évolué depuis?

[**Yves Mersch**] Il est vrai que j'avais peut-être sous-estimé le phénomène institutionnel nouveau que représentait l'émergence d'une nouvelle institution. Et au Luxembourg, qui n'avait pas connu de banque centrale depuis 1872, beaucoup de gens avaient perdu la notion de ce qu'une banque centrale représentait. Il y avait des ministres qui osaient dire que cette banque centrale pouvait fonctionner avec trois personnes. Or, le traité avait très clairement dit que la décision était prise au niveau central, mais la mise en œuvre des décisions – c'est-à-dire la préparation des décisions – et la mise en œuvre et les relations avec le système bancaire national devaient être faites par la banque centrale nationale. Donc, nous sommes une véritable banque, nous devons aussi préparer les décisions, nous devons prendre nos responsabilités en matière de recherche, etc., en matière d'émissions monétaires, et tout ce qui accompagne une banque centrale. Et cela était peu connu au Luxembourg. Qu'est-ce que c'est qu'une banque centrale, qu'est-ce qu'elle représente? En deuxième lieu, je me suis rendu compte que nous sommes un pays dont les décideurs sont surtout influencés dans leurs pensées institutionnelles par la France. Ce qui veut dire qu'il y avait de fortes réticences à l'indépendance d'une institution. Puisqu'une banque centrale, c'est une partie du pouvoir exécutif, qui est rendu indépendant du pouvoir exécutif. Or, la contrepartie doit être alors sous le contrôle du parlement ou de l'opinion publique. Et c'est la raison pour laquelle nous sommes assez souvent présents dans l'opinion publique et que nous recherchons aussi le contact avec le parlement. Mais au Luxembourg, c'était inconnu. Beaucoup de gens jusqu'aujourd'hui insistent à dire: «Mais vous êtes une administration!». Or, une administration est sous la tutelle d'un ministre, et c'est le ministre qui est responsable devant le Parlement. Cela a mis un certain nombre d'années jusqu'à ce que ce nouveau phénomène ait été d'abord perçu, ensuite accepté. Si aujourd'hui, je dirais, il est accepté par la classe politique, puisque la classe politique au début disait que cette institution, qui est critiquée vis-à-vis du gouvernement, travaille donc pour l'opposition, donc on va la traiter comme si elle faisait partie de l'opposition. Et ça, ils avaient tous l'habitude de le faire.

Ensuite, quand l'administration et la coalition au pouvoir ont changé, ils s'en sont rendus compte, mais ont continué à être critiques. Ce n'est qu'après que tout doucement on s'est rendu compte qu'elle a un rôle propre à jouer, dans l'environnement institutionnel d'un pays, et que nous avons fortement amélioré aussi les relations avec la classe politique de tous les bords, et que je me présente régulièrement quand je suis sollicité au parlement, pour rendre compte, et que nous donnons de nombreuses conférences de presse en poursuivant toujours notre ligne, qui est la ligne de maintenir notre pays sur la voie tracée par l'Union européenne. Et que c'est la meilleure voie aussi pour la politique nationale. C'est tout ce qui nous inspire et cela a pris un certain temps. C'est à ajouter qu'il est vrai que l'institut monétaire luxembourgeois avait à 90 % comme fonction la surveillance bancaire et que six mois après la création de la banque centrale, on a enlevé la surveillance bancaire à la banque centrale. Il y a deux ans, on a de nouveau récupéré une partie de la surveillance bancaire et de la surveillance de la liquidité. Mais nous ne sommes pas encore là où le consensus international est revenu. C'est que cette séparation est assez dangereuse. Je dois dire qu'au début, la séparation servait à protéger une nouvelle institution si jamais il y avait eu, par exemple, un crash bancaire ou une banque en difficulté, cela aurait pu mettre en danger la confiance du public en cette nouvelle institution. Or, après dix ans, cet argument n'est plus vrai. Nous avons aujourd'hui selon les sondages une confiance dans le public qui dépasse largement la plupart des autres institutions. Je ne dévoilerai pas les chiffres, mais le public connaît et accepte la banque centrale aujourd'hui comme une institution indépendante, et surtout apprécie son attitude indépendante vis-à-vis des autres institutions.

[**Elena Danescu**] Comment voyez-vous à moyen terme l'évolution de cette séparation de la surveillance du secteur bancaire? Est-ce qu'une révision législative est en cours ou une redistribution des attributions entre la banque et la commission de surveillance est-elle à faire?

[**Yves Mersch**] Encore une fois, le Luxembourg ne peut pas se permettre d'être à l'écart des tendances lourdes et des évolutions dans les autres pays. Si tous les autres pays renforcent de nouveau le rôle de la banque centrale dans la surveillance, le Luxembourg ne peut pas rester à l'écart et dire que nous sommes plus intelligents que les autres. C'est le cas pour l'indexation et c'est le cas pour la séparation avec la surveillance. Cela étant dit, quelquefois nous mettons un peu plus de temps pour réaliser ce que nous savons devoir réaliser. Alors quelquefois aussi, ça peut tenir à des questions de personnes. Mais je suis convaincu qu'à terme, le Luxembourg sera institutionnellement comparable à nos grands voisins.

[**Elena Danescu**] La Banque centrale de Luxembourg n'est pas membre de la Banque des règlements internationaux, qui est un point central de la coopération des banques centrales. Est-ce un choix de la part de la banque centrale?

[**Yves Mersch**] Certainement pas. Nous sommes depuis longtemps demandeurs pour être membres. Nous en avons la possibilité dans les années 1990, quand la Belgique a toujours dit qu'elle représentait les deux pays. Et quand les deux pays ont eu la banque centrale, la Belgique a pensé que ce n'était pas vrai. Qu'ils n'avaient jamais rien écrit de pareil, peut-être seulement dit. Nous avions dans les années 1980, je crois, fait des offres à l'institut monétaire pour devenir participant et je crois que l'institut monétaire n'a pas poussé la question à fond. Depuis dix ans que j'essaie de devenir membre à part entière, les efforts n'ont pas abouti, en partie aussi en raison d'une attitude de la plus grande économie mondiale qui estime que les pays européens sont surreprésentés au niveau international et qui préfère maintenant donner voix au chapitre à de nouveaux pays, des pays émergents et des pays qui sont plus proches de cette économie mondiale importante.

VI. La BCL et la place financière internationale du Luxembourg

[**Elena Danescu**] Actuellement, vous participez aux travaux de réflexion sur la consolidation de la place financière de Luxembourg, qui est devenue le premier centre international de *private banking* de la zone euro, le numéro deux des fonds d'investissement après les États-Unis, et l'une des dix premières places financières au monde. Comment ses piliers, la bourse et la CEDEL notamment, ont contribué à la promotion des différentes étapes de l'Union économique et monétaire?

[**Yves Mersch**] Encore une fois, je crois que les différents acteurs de la place financière agissent dans l'intérêt de la place financière et du Luxembourg s'ils adoptent une politique d'ouverture sur l'étranger d'offrir au continent européen de s'épancher et contribuer ainsi à insérer non pas seulement le Luxembourg, mais l'Europe aussi dans la globalisation. Dans la mesure où vous avez cité la bourse, et Clearstream, ce sont des acteurs importants sur la scène internationale. Ils contribuent à la promotion, et en retour, je crois que les autorités doivent essayer de soutenir aussi les activités de ces acteurs visibles et appréciés sur la scène internationale.

[**Elena Danescu**] Comment voyez-vous l'avenir de la place financière, notamment à la lumière des défis majeurs, concernant la conservation des acquis, des faiblesses à soigner?

[Yves Mersch] La crise va comporter des changements profonds pour le système bancaire. Le système bancaire va évoluer également à Luxembourg. Si nous voulons continuer à préserver une activité économique dans l'intérêt du pays, nous devons accompagner l'évolution internationale. L'évolution internationale est d'un double ordre. Du point de vue institutionnel, de nouvelles institutions sont créées, comme par exemple le Conseil du risque systémique, qui sera installé auprès de la banque centrale et duquel le gouverneur de la banque centrale sera le représentant du pays. Ce conseil est en charge de la surveillance macro prudentielle. C'est une dimension qui a été négligée avant la crise. En deuxième lieu, à côté de l'institutionnel, il y a l'ajustement réglementaire. La crise s'est expliquée par une prise de risques inconsidérés par le système bancaire. Les nouveaux règlements vont limiter cette prise de risques. Cela veut dire aussi qu'il y aura moins de risques, ça veut dire aussi qu'il y aura moins de profits. Donc les bénéfices faits par le secteur financier dans le passé ne seront plus atteints à l'avenir. Et cela rend évidemment impossible de ne pas s'ajuster, puisque certains instituts financiers ne pourront plus trouver leur intérêt à faire des activités qui ne sont plus rentables. Donc il y aura un phénomène de concentration et ce phénomène de concentration va également affecter la place financière du Luxembourg. Il faut donc se diversifier au sein de la place financière. Il faut se concentrer sur de nouvelles niches les plus rentables. Il faut accompagner cette évolution de l'industrie par un accompagnement réglementaire et législatif qui, de plus en plus, est déterminé centralement au niveau de l'Union européenne, et il faut aussi faire des efforts accrus en matière de promotion, ce à quoi le gouvernement s'est également attaché.

Donc la place financière dans dix ans sera très différente de la place financière d'aujourd'hui. Il est fort possible qu'il y aura moins d'acteurs sur la place. Beaucoup dépend des réactions que les gouvernements nationaux vont prendre face au régime international qui est en train de se mettre en place et des sur-réactions, évidemment, peuvent amener à une perte d'activité sur la place. Mais des réactions appropriées peuvent amener à voir de nouveau au Luxembourg l'attrait pour avoir de nouvelles activités. Donc nous sommes à la croisée des chemins. L'intervention politique est extrêmement importante. Pas seulement l'intervention politique nationale, mais aussi la réaction dans les pays avoisinants. Si les pays avoisinants prennent des mauvaises mesures, il est possible que le Luxembourg puisse en bénéficier, s'il prend les bonnes mesures. Malheureusement, aujourd'hui, il n'est pas possible de dire avec certitude quelle sera la voie empruntée. Mais je vois à la fois des possibilités d'élargissement, comme je vois aussi les dangers de faire les mauvaises mesures. Et j'entends quelquefois des propositions qui, à terme, voudraient dire la fin de la place financière. Heureusement, elles n'ont pas encore été mises en œuvre.

VII. La zone euro, le Pacte de Stabilité et de Croissance et la gouvernance économique après le Traité de Lisbonne

[Elena Danescu] Depuis la mise en place des critères de Maastricht, jugés indispensables dans le cadre de l'Union économique et monétaire, leur caractère réaliste suscite des débats récurrents. C'est aussi le cas de l'orthodoxie budgétaire découlant du pacte de stabilité et de croissance, dont la rigueur a été déjà soumise aux assouplissements de 2005, sinon à une crise sous l'impulsion des déficits excessifs de l'Allemagne et de la France. On sait que tant l'accord de 1996 que celui de 2005 ont été obtenus grâce à la médiation luxembourgeoise exercée entre l'Allemagne et la France, et à laquelle vous êtes étroitement associé. Comment ces différentes décisions d'assouplissement ont-elles été prises? Quels étaient les points de divergence et de rapprochement entre les positions allemandes et françaises auxquelles vous avez eu à faire? Et comment ce rapport de force a-t-il évolué dans son architecture actuelle?

[Yves Mersch] Oui, il est vrai que, comme je l'ai dit tout à l'heure, le traité de Maastricht était un traité entre nations qui est basé sur des compromis. Il est donc normal qu'après que le traité a été entériné, certains essaient de faire leur interprétation qui n'est pas tout à fait la même d'un pays à l'autre. Donc on a continué à avoir une discussion. On s'est vite aperçu qu'il y avait une dimension qui était particulièrement importante entre la politique monétaire et le reste de la politique économique, c'est la politique budgétaire. Dans une Europe où le budget représente entre 40 et 50 % du produit intérieur brut, et donc le facteur économique le plus important à côté de la monnaie unique, il faut absolument aussi des règles pour accompagner la politique budgétaire, éviter des divergences et empêcher la politique monétaire d'être efficace pour un espace unique. Parce que sinon, on aboutit rapidement à des situations où les taux d'intérêt sont trop élevés pour la situation dans un pays, et pas assez élevés pour la situation dans un autre pays. Autant pour la théorie. Et si nous sommes rapidement d'accord sur la théorie, une fois que certains pays ont commencé à sombrer dans des déficits, on s'est aussi aperçu d'une autre réalité qui existe toujours entre nations, et pas au sein d'une nation. Et cela veut dire qu'il y a des frères qui sont plus grands et plus égaux que d'autres. Quand le pacte de stabilité a été violé par le plus grand frère, celui qui s'était le plus attaché à l'orthodoxie budgétaire était dans une mauvaise situation pour défendre ce qu'il voulait toujours défendre. C'était une faiblesse dans laquelle ceux qui, déjà dans le passé, donnaient moins d'importance au respect de l'équilibre budgétaire pour essayer d'assouplir un peu les règles. Les règles ont été assouplies par celui qui était à la présidence à ce moment-là, c'était la présidence luxembourgeoise.

Mais il faut aussi dire que c'est sous la présidence luxembourgeoise que le premier pacte de stabilité de croissance, qui est l'agrafe budgétaire à côté de l'union monétaire, a été réalisé. C'était des discussions particulièrement dures entre le chancelier Kohl, à l'époque, et le président Chirac. Déjà à l'époque, il y avait un intermédiaire qui avait la confiance des deux hommes d'État, c'était Jean-Claude Juncker, qui a largement contribué à réaliser le pacte de stabilité et de croissance. Je crois que c'est grâce à cette expérience, et j'étais présent à Dublin quand il était avec le chancelier Kohl et le président Chirac sous un escalier – j'ai encore l'image devant moi – en train d'expliquer, une fois en faisant la traduction, une autre fois en essayant de parler en anglais pour éviter la traduction, pour aboutir à l'accord. Donc c'était lui aussi qui était le mieux à même de mesurer jusqu'où il fallait assouplir. On a assoupli, mais on s'est rendu compte aujourd'hui qu'il aurait mieux valu ne pas assouplir. Et aujourd'hui, on essaie de renforcer de nouveau, mais on essaie de renforcer parce qu'aujourd'hui, peut-être ce sont des pays politiquement moins pesants qui sont dans une situation difficile. Mais on s'est rendu compte aussi quel est le risque pour l'Union européenne et pour la monnaie unique aussi, si on n'a pas ces règles qui gèrent la discipline budgétaire. Et je veux dire une chose, c'est surtout important pour les petits pays. Si l'on n'a pas de règles, les grands pays font ce qu'ils veulent, si l'on a des règles, on peut au moins leur inculquer une mauvaise conscience s'ils ne respectent pas les règles. Ils doivent se justifier devant leur propre opinion et devant l'opinion internationale et européenne en premier lieu.

Donc, il est important que l'Union économique et monétaire se donne des règles, et aujourd'hui on a compris qu'il n'est pas suffisant d'avoir uniquement des règles en matière budgétaire, mais qu'il faut aller au-delà. Il faut empêcher certains États de se diriger dans la mauvaise direction et de les laisser s'engager trop loin. Puisqu'ils sont trop loin, il y a des sanctions à prendre en matière budgétaire, et c'est un peu comme la bombe atomique. Dans le cas allemand, on a vu que les sanctions, c'est assez difficile à mettre en œuvre, donc il vaut mieux essayer de vite agir de façon préventive, de façon plus forte. Et d'avoir des sanctions qui sont plus automatiques et qui ne relèvent pas de la décision politique. Et c'est tout ce à quoi on est actuellement engagé à discuter dans le cas d'un groupe de travail sous le président Van Rompuy, auquel tous les États membres participent également, et l'où

on essaie de ne pas seulement avoir des règles quand il est trop tard, quand on a été trop loin dans le déficit, mais avoir aussi le volet préventif renforcé, en essayant d'éviter des émergences de divergences. Cela veut dire qu'il faut que certains États arrêtent d'avoir des pratiques qui ne sont pas compatibles avec une union économique et monétaire, comme par exemple l'indexation des salaires dans ce pays-ci. C'est ce que j'ai dit et redit, puisque cela n'est pas compatible avec la stabilité des prix, le système tel qu'on le pratique aujourd'hui. On peut maintenir un certain ajustement des salaires à l'inflation, c'est l'évidence même, mais le système que nous pratiquons chez nous n'est pas compatible puisqu'il projette l'inflation du passé vers l'avenir. C'est donc une pérennisation des anticipations inflationnistes qui n'est pas compatible avec la définition de la stabilité des prix. Donc tout cela sera à l'avenir probablement discuté, j'espère que ce qui va ressortir de ces discussions, c'est un renforcement de tous les systèmes, et c'est ça que j'appelle un renforcement de la gouvernance économique. Cela ne veut pas dire opposer à la banque centrale, mais ça veut dire accompagner l'action de la banque centrale pour que la politique monétaire soit plus efficace et doive moins réagir fortement pour corriger certaines dérives. Et moins la politique monétaire est appelée à réagir, mieux c'est pour le développement économique soutenable dans toute la zone euro.

[Elena Danescu] Justement, le fonds de soutien à l'euro que vous avez mentionné tout à l'heure sera-t-il un instrument efficace pour améliorer la gestion budgétaire des demandeurs?

[Yves Mersch] Si l'on voit dans ce fonds une façon de communautariser une politique laxiste de gouvernements nationaux, c'est certainement la mauvaise façon. D'un autre côté, nous avons vu que malgré toutes les mesures possibles, certains pays, tant que nous sommes dans une situation institutionnelle qui est la nôtre, il peut toujours y avoir des pays qui poussent le bouchon trop loin. Ils risquent de mettre en péril toute la monnaie unique, et dans cette mesure-là, je crois qu'à côté du fonds monétaire international, il n'est que positif d'avoir aussi un instrument d'intervention d'urgence en matière de crise au niveau européen. Ce d'autant plus que ce fonds européen va travailler étroitement avec la Commission, mais également avec la banque centrale européenne. Il faudrait souhaiter qu'il n'ait pas trop de travail.

[Elena Danescu] Est-ce qu'il y a une symbolique à l'installation justement à Luxembourg de ce fonds de stabilisation?

[Yves Mersch] Je voudrais bien le voir ainsi, mais j'aurais préféré que ses activités puissent également se faire à Luxembourg plutôt qu'en France en ce qui concerne le front-office et par une institution européenne en ce qui concerne le back-office.

[Elena Danescu] Comment voyez-vous ce nouveau rôle de l'Eurogroupe, y compris dans le contexte de l'élargissement des adhérents à la zone euro?

[Yves Mersch] Je crois que quand tous les pays auront rempli les statuts de l'Europe auxquels ils ont adhéré quand ils sont devenus membres de l'union, ils seront membres de l'euro, et l'Eurogroupe sera l'Ecofin. L'Eurogroupe par définition est appelé à être un instrument de transition, puisque tous les pays membres de l'Union ont comme objectif de devenir membres de l'euro, même s'ils ont des dérogations pour un pays ou des exceptions pour d'autres pays. Donc, en attendant, je crois que l'Eurogroupe est un bon exemple qui montre qu'une Europe élargie ne doit pas empêcher les autres pays d'aller de l'avant, et que d'une certaine façon, c'est le premier cas d'une coopération renforcée, comme c'était déjà prévu dans les traités antérieurs. Ceci étant, je ne veux pas trop opposer

l'Eurozone à l'Ecofin, mais il faut savoir que les pays qui ont une monnaie en commun ont une obligation de coopération beaucoup plus grande que les pays qui gardent leur monnaie comme instrument national. Même si cet instrument national devait selon le traité ne pas être utilisé dans un intérêt qui ne serait pas dans l'intérêt de toute l'Union. Mais comme cette dimension n'a pas de sanctions, on peut se poser la question de sa valeur. Mais en ce qui concerne l'Eurogroupe, au moins, c'est l'émergence du gouvernement économique, où d'ailleurs la coopération avec la Banque centrale européenne indépendante est organisée, où elle participe à toutes les réunions avec son président et son vice-président, et je rappelle que le président de l'Eurogroupe est invité, même s'il ne vient pas toujours à toutes les réunions du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.

VIII. La BCE et les banquiers centraux dans la construction européenne

[Elena Danescu] Que pensez-vous des critiques adressées à la politique monétaire de la Banque centrale européenne, notamment en terme d'indépendance, de taux trop élevés, d'euro trop faible ou trop fort?

[Yves Mersch] Je crois que nous avons été créés avec un objectif d'avoir une monnaie stable et crédible. Après dix ou douze ans d'existence, qu'est-ce que nous constatons? Nous avons une inflation qui, sur dix ans, a été d'un peu moins de deux pourcent. Aucune monnaie au niveau mondial n'a un tel résultat. Deuxièmement, quand on constate les taux d'intérêt, les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi faibles dans aucun des pays membres de l'euro. Même les pays les plus orthodoxes comme la République fédérale d'Allemagne ont connu des taux d'intérêt sur dix ans qui étaient plus élevés. Sans parler des pays qui avaient une confiance moindre sur le marché des capitaux. Donc je préfère laisser parler les faits, mais je constate que, malgré les faits, on retrouve les mêmes critiques. En ce qui concerne l'indépendance, je dois dire que lors de la dernière crise de la dette souveraine, c'est malheureusement encore une fois la seule institution qui fonctionne sur le modèle fédéral, à côté de la Cour de justice européenne à Luxembourg, c'est la Banque centrale européenne. Et c'est elle qui a pris les mesures nécessaires pour empêcher qu'on ait une véritable crise de l'euro et que, grâce à notre action, les marchés ont pu être convaincus. La politique a réagi aussi, mais le fonds européen de stabilisation financière vient maintenant de devenir opérationnel quand le pire de la crise est derrière nous.

[Elena Danescu] Comment appréciez-vous le rôle des banquiers centraux dans la construction européenne?

[Yves Mersch] Les banquiers centraux ont à mon avis contribué beaucoup à la monnaie unique, dans la mesure où ils ont été, par leur nature, suffisamment prudents pour ne mettre sur les rails qu'un projet qui était viable. Parce qu'ils étaient en charge de ce projet. Si, par contre, on demande à quelqu'un qui n'est pas directement responsable de mettre en charge une politique à un niveau supérieur au niveau national, si on avait donc donné au niveau européen ce bébé à la dimension politique, je ne suis pas sûr qu'on ait eu les mêmes résultats. C'est d'ailleurs toute la différence entre le rapport Werner et le rapport Delors qui a laissé une très grande place à l'intervention des banquiers centraux. Maintenant, il faut savoir que les banquiers centraux ne sont pas des êtres extraterrestres. Si vous regardez la composition du conseil des gouverneurs de la Banque centrale

européenne, je crois qu'une très grande majorité d'entre eux ont de longues expériences au sein des trésors nationaux, comme vice-ministres ou comme directeurs du trésor pour une très grande partie. Et que pratiquement tous ont une très profonde connaissance des institutions européennes pour avoir travaillé au sein des institutions européennes ou dans des groupes de travail intergouvernementaux. Donc ce ne sont pas des gens qui sont irresponsables en ce qui concerne la volonté de l'intégration européenne, mais qui sont particulièrement responsables pour éviter de créer des bulles spéculatives ou des illusions qui ne tiennent pas la route économiquement.

[**Elena Danescu**] Monsieur le président, nous arrivons au terme de notre entretien. Je vous remercie infiniment pour le temps que vous nous avez accordé pour participer à notre projet de recherche, et je me permettrai de vous laisser le mot de la fin.

[**Yves Mersch**] Je suis très heureux et très content des travaux que vous entreprenez, vous avez parlé du rôle du Luxembourg. Nous sommes un pays qui n'a pas beaucoup de ressources humaines et nous sommes souvent particulièrement occupés par l'actualité. Ce qui veut dire par ricochet que nous n'accordons pas suffisamment de temps aux témoignages. C'est la raison pour laquelle je voudrais vous remercier d'avoir lancé ce projet, et de contribuer ainsi à quelque chose qui, au Luxembourg, ne trouve malheureusement pas encore toute la dimension qu'elle devrait atteindre. Et je crois que c'est très important ce que vous faites et je voudrais vous remercier encore une fois. Merci.